

Nice Côte d'Azur > Éco-Vallée

Projets prioritaires pour de nouveaux horizons



DOSSIER PRESSE SPÉCIAL MIPIM 2012





Nice Côte d'Azur

Première Métropole de France

« Avec la création au 1^{er} Janvier 2012 de la Métropole Nice Côte d'Azur, première Métropole de France, nous disposons d'un nouvel outil de gouvernance territoriale qui nous permettra de relever les défis économiques et d'être compétitif avec les autres grandes Métropoles Européennes. La diversité de ce territoire, qui s'étend des rivages de la Méditerranée aux cimes du Mercantour, sont des atouts majeurs pour réussir notre expansion économique. Je me suis attaché avec l'ensemble des élus et des partenaires du territoire, à définir une stratégie de développement pour les vingt ans à venir qui soit à la hauteur des enjeux de cet espace d'exception. Une stratégie basée sur la préservation de notre patrimoine, l'innovation et un nouveau modèle d'aménagement et d'urbanisme avec notamment l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée, afin de faire de la Métropole Nice Côte d'Azur le laboratoire de la France de demain. »

Christian Estrosi, Maire de Nice, Président de la Métropole Nice Côte d'Azur

Une Métropole attractive

Avec la création de la Métropole, un processus de mutation a été enclenché. Nice Côte d'Azur veut revenir à ses fondamentaux, conserver ses valeurs, mais aussi dessiner la ville de demain et créer les emplois du futur. En restaurant la qualité de vie qui l'a fait connaître internationalement et en s'engageant dans une stratégie d'innovation durable, Nice Côte d'Azur souhaite devenir l'une des métropoles les plus internationales.

L'avenir de la Métropole Nice Côte d'Azur passe par la préservation d'un patrimoine exceptionnel qui l'a hissé au deuxième rang de la fréquentation touristique en France. Le schéma des transports privilégiant les modes de déplacement non polluant et l'intermodalité a pour objectif la réduction de 30% des gaz à effets de serre. L'agenda 21 basé sur 50 actions concrètes dote le territoire d'une stratégie claire en matière de développement durable. Le futur éco-parc dans l'Éco-Vallée et la Coulée Verte en cours de réalisation au cœur de la ville de Nice témoigne de cette volonté de réintroduire la nature dans la ville.

Afin de renforcer notre capacité d'attractivité dans le tourisme d'affaires, un parc des expositions de 75 000 m² verra le jour dans le quartier de l'Arénas, idéalement situé à côté de l'aéroport international (le 2^{ème} de France) et à proximité immédiate du futur pôle d'échanges multimodal qui connectera train, tramway et bus.

Une Métropole proche de ses habitants

La mutation économique de la Métropole a aussi pour objectif d'améliorer la qualité et le cadre de vie des habitants en mettant à leur disposition des équipements culturels et sportifs de proximité mais aussi des commerces et des programmes de logements qui favorisent la mixité. Actuellement en cours, le projet de la Gare du Sud permettra

de requalifier tout un quartier en mettant en valeur son patrimoine historique et en offrant aux habitants des équipements publics d'animation et un lieu de vie agréable et attractif. Autre équipement d'envergure, le Nice Stadium, cet édifice multifonctionnel et modèle en matière de développement durable sera livré en juin 2013.

Une Métropole innovante

Internationale et durable, Nice Côte d'Azur est depuis toujours un territoire d'innovation. Aujourd'hui, elle renforce ses atouts d'exception et confirme sa place de territoire majeur en France, en Europe et au cœur du bassin méditerranéen en investissant dans les domaines innovants tels que les technologies de l'information et de la communication, la santé, l'autonomie énergétique, la prévention des risques, la mobilité...

Ainsi, 7 pôles de compétitivité ont été créés et regroupent des majors comme IBM, Veolia, Virbac mais aussi de nombreuses PME, donnant une nouvelle impulsion au développement urbain et économique à la Métropole en synergie avec l'Éco-Vallée.

La Métropole Nice Côte d'Azur : le laboratoire de la France de demain

La Métropole Nice Côte d'Azur devient la référence des villes du futur et expérimente les nouvelles technologies pour économiser l'énergie, régler ses achats avec son téléphone, trouver facilement une place de stationnement... Nice a été ainsi la première ville en France à lancer les véhicules électriques en autopartage, la seule ville française à être retenue par la fondation IBM dans le cadre du challenge Smarter Cities et la première ville d'Europe à tester le sans contact mobile.

Nice Côte d'Azur est une Métropole avec un fort dynamisme, une vision et une expérience reconnue dans l'adoption des technologies innovantes.

Grâce à ces atouts, la ville de Nice a remporté le « Smarter Cities Challenge » qui nous a permis de développer ensemble les fondations d'un système de transports intelligents destiné à faire de la région une référence en matière de mobilité.

Alain Benichou,
Président d'IBM France

L'Éco-Vallée de la Métropole Nice Côte d'Azur symbolise le futur de la Méditerranée. Un vaste territoire d'innovation, de création et de rêve qui fait la part belle au développement durable et aux « technologies propres », des valeurs correspondant à notre société et qui ont fortement joué dans le choix de notre implantation, au cœur de l'Éco-Vallée.

Jean-Pascal TRICOIRE,
Président du Directoire de Schneider Electric

« Cisco s'engage aux côtés de la Métropole Nice Côte d'Azur avec enthousiasme et détermination. Éco-vallée offre une opportunité historique pour la région. Nous pensons que la combinaison d'investissements dans les technologies numériques et l'environnement aura un impact significatif sur la croissance et sur l'emploi. »

Robert VASSOYAN,
Directeur Général de Cisco France

Une nouvelle image de marque à l'international pour Nice Côte d'Azur



Aujourd'hui, les grandes villes, en constante compétition pour attirer les talents de demain et les entreprises, choisissent de se doter d'une marque pour obtenir une meilleure visibilité, une reconnaissance à l'international et pour mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'une même stratégie. La « marque » choisie exprime un ensemble de valeurs.

Nice Côte d'Azur a ainsi choisi la marque « Nice & Smart » afin de mobiliser l'ensemble des acteurs économiques du territoire. « Nice » souligne la beauté de ses paysages, la douceur de son climat, l'accueil, le tourisme et l'attractivité naturelle de la Métropole, tandis que « Smart » introduit l'idée de ville intelligente, innovante, tournée vers la recherche et le développement durable à travers l'Éco-Vallée. Nice & Smart sera désormais le label de tous les événements internationaux de la Métropole.

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR

1 ^{ère}	Métropole de France au 1 ^{er} janvier 2012
46	communes
550 000	habitants
1 400	km ²
48 000	entreprises
220 000	emplois
17 500	cadres et cadres supérieurs
10 M	de touristes par an
35 000	étudiants



L'Éco-Vallée, un modèle d'aménagement et de développement durables du territoire

Projet phare de la Métropole Nice Côte d'Azur, l'Opération d'Intérêt National Éco-Vallée a pour objectif d'aménager et de développer, durant les 25 à 30 années à venir, le territoire de la plaine du Var sur des bases d'éco-exemplarité. C'est à l'initiative de Christian Estrosi, alors ministre de l'Aménagement du territoire, que l'État a conféré le statut d'Opération d'Intérêt National (OIN) à ce projet. L'aménagement de l'Éco-Vallée vise à restaurer et à aménager de manière homogène ce territoire de la vallée du Var qui a connu un développement quelque peu anarchique ces trente dernières années, à préserver de remarquables ressources naturelles, et à redynamiser l'économie de ce territoire avec la création de 50 000 emplois à terme. La mise en œuvre et l'aménagement de ce projet de territoire ont été confiés à l'EPA (Etablissement Public d'Aménagement) plaine du Var, présidé par M. Christian Tordo.

Sur les 10 000 hectares que représente la plaine du Var, il est prévu d'en aménager 450. Le montant total des investissements publics et privés entre 2011-2025 s'élève à 2,5 milliards d'euros. Une première période verra la réalisation de trois opérations d'envergure. Articulé autour du pôle d'échanges multimodal Nice-Aéroport et d'un projet de parc des expositions, le pôle tertiaire. Grand Arénas sera un quartier d'affaires international de 51 hectares avec près de 1 500 logements, des commerces, des hôtels, dans un cadre urbain et animé.

La deuxième grande opération concerne la réalisation de la technopole urbaine Nice Méridia, qui comportera plus 2 000 logements et offrira un espace de développement pour les fonctions de R&D ainsi que de formation dans les secteurs de la croissance verte, de la santé et de l'environnement. Cette technopole fonctionnera en synergie avec les compétences installées à Sophia Antipolis. Les travaux et la commercialisation commenceront en 2013.

Enfin, troisième grande réalisation prévue au sein de l'Éco-Vallée, sur 25 hectares situés sur les communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var, la plateforme agroalimentaire et horticole verra le jour à partir de 2013.

ÉcoCité

3 000 ha au sud d'Éco-Vallée ont été labellisés ÉcoCité avec 12 autres sites en France dans le cadre du plan Ville de demain. Nice Côte d'Azur en partenariat avec l'EPA plaine du Var, le Conseil Général 06 et un nombre important d'entreprises partenaires (CISCO, IBM, Véolia, EDF, France Télécom...) a répondu à l'appel à projets « Ville de Demain / Investissements d'avenir » destiné à soutenir les projets des ÉcoCités. Nice Côte d'Azur a proposé 13 actions pour 27 millions d'euros de subventions ou prises de participations portant sur 4 axes thématiques : choisir une urbanisation responsable, créer la mobilité de demain, tendre vers l'autonomie énergétique et incarner la ville intelligente du futur.

"L'objectif est de fonder un nouveau modèle de développement et d'urbanisme. Il s'agit de doter la Métropole Nice Côte d'Azur d'une ambitieuse stratégie économique, de formation et de recherche notamment tournée vers les technologies durables, la santé et la croissance verte".

Christian TORDO, Président de l'EPA plaine du Var

Les trois premières opérations d'aménagement développées par l'EPA plaine du Var visent à produire un effet de levier maximal sur l'aménagement de la plaine et sur le développement économique de l'ensemble de l'Éco-Vallée, de l'aire urbaine niçoise et de la Métropole Nice Côte d'Azur.

Grand Arénas

Le nouveau quartier d'affaires international de la Côte d'Azur

Le Grand Arénas représente un secteur hautement stratégique, aux portes de la ville de Nice et à proximité immédiate de l'aéroport international Nice Côte d'Azur. En passant du site tertiaire existant de 10 hectares à un site de 51 hectares, le Grand Arénas offrira à la métropole azuréenne un centre d'affaires à la hauteur de sa notoriété internationale. Sa re-composition urbaine progressive se construit autour de deux équipements structurants majeurs : le pôle d'échanges multimodal et le parc des expositions.

Le projet Grand Arénas a pour objectif l'aménagement d'un grand quartier d'affaires international de rang métropolitain qui repose sur les deux principes moteurs de l'Éco-Vallée : la mixité urbaine et l'éco-exemplarité.

Au sein de l'Éco-Vallée, l'objectif du Grand Arénas est de créer un quartier vivant, innovant et éco-exemplaire. En complément des fonctions économiques, la mixité sociale et fonctionnelle est assurée à travers une offre de logement diversifiée (en accession, locatif aidé, locatif libre,...) et par une offre de services, de commerces, d'hôtels ou encore d'équipements publics. La constructibilité potentielle du Grand Arénas est de l'ordre de 680 000 m².

Son articulation avec l'aéroport international et le futur pôle d'échanges multimodal de Nice - Saint Augustin - Aéroport lui confère une accessibilité exceptionnelle et des liaisons rapides avec l'ensemble de l'Éco-Vallée et de la Métropole.

Le projet intègre un important parc des expositions (75 000 m² dans une 1^{ère} phase) favorisant l'accueil d'événements internationaux qui seront un moteur d'activité fondamentale pour la Métropole.

Pour réaliser ce projet de grande ampleur, plusieurs acteurs entrent en jeu : la Ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur, l'EPA plaine du Var, la société des aéroports de la Côte d'Azur, l'État, le Conseil général, la région, RFF, la SNCF... Les investisseurs privés interviendront ensuite sur les projets dont ils seront porteurs.

L'EPA plaine du Var a confié la conception de ce projet à une équipe de maîtrise d'œuvre urbaine travaillant autour de l'architecte-urbaniste catalan Josep Lluís Mateo qui assurera également la maîtrise d'œuvre des espaces publics ainsi qu'une assistance auprès des promoteurs et concepteurs des différents programmes immobiliers à développer sur le site.



51 hectares
95% foncier maîtrisé par la puissance publique
680 000 m² capacité constructible
1 350 logements
21 000 emplois prévus à terme

Calendrier prévisionnel

- 2011 Conception urbaine
- 2012 Procédures administratives et juridiques
- A partir de 2013 Travaux et commercialisation sur le secteur du pôle multimodal



Nice Méridia

Une technopole urbaine innovante

Opération prioritaire de l'Éco-Vallée, la technopole urbaine Nice Méridia à vocation à s'étendre sur 200 hectares, avec un 1^{er} secteur opérationnel de 26 hectares. Sa situation urbaine ainsi que la mixité de son programme en feront un éco-quartier unique, offrant une qualité de vie et de travail incomparable. Véritable catalyseur d'innovation, Nice Méridia offrira un espace de développement pour la R&D et la formation dans les secteurs de la croissance verte, de l'environnement et de la santé.

L'objectif de Nice Méridia est de créer et d'organiser un site urbain particulièrement attractif pour les organisations publiques et privées de R&D en renforçant les secteurs prioritaires d'Éco-Vallée liés à l'innovation durable, tout en accélérant les processus du développement endogène tels que les incubateurs, pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises, business centers...



L'organisation et le fonctionnement de cet espace sont conçus de façon à favoriser les circuits courts entre les connaissances et les innovations développées au sein de l'éco-campus. Ainsi, l'Institut Méditerranéen du Risque, de l'Environnement et du Développement Durable (IMREDD) et le Centre d'Accueil des Entreprises Innovantes (CAEI), inaugurés le 20 février 2012, permettront de promouvoir l'innovation et la création d'entreprises dans le domaine du développement durable et des technologies vertes.

L'un des principaux atouts de Nice Méridia est de conjuguer les avantages spécifiques des technopoles périurbaines aux bénéfices d'une implantation dans un environnement urbain où tout est accessible. En associant ainsi logements, commerces de proximité et services en lien avec la « plaine des sports » située dans le même périmètre, la technopole urbaine offrira des avantages différentiels forts et permettra de créer un lieu de vie agréable et fonctionnel. Le programme prévoit de réaliser environ 320 000 m² de programmes immobiliers mixtes dans une première tranche opérationnelle de 26 hectares.

L'équipe lauréate du concours de maîtrise d'œuvre urbaine sera dévoilée par Christian Estrosi lors d'une conférence de presse le 8 mars 2012 au MIPIM.



26 ha
60%
320 000 m²
2 100
4 000

pour le 1^{er} secteur opérationnel
200 ha de périmètre de réflexion

foncier maîtrisé
par la puissance publique

de capacité constructible

logements
emplois prévus à terme sur le 1^{er} secteur

Calendrier prévisionnel

- **Programme déjà réalisé**
Immeuble Nice Premium 10 200 m² BBC IMREDD et CAEI
- **2011**
Concours pour la maîtrise d'œuvre urbaine
- **2012**
Procédures administratives et juridiques
- **A partir de 2013**
Travaux et commercialisation

La Baronne-Lingostière

Plateforme agroalimentaire et horticole, parc d'activités durable

L'opération de La Baronne-Lingostière, sur les communes de La Gaude et Saint-Laurent-du-Var, s'articule sur 25 ha autour d'une plateforme agroalimentaire et horticole dans laquelle il est envisagé de relocaliser les activités du Marché d'Intérêt National (M.I.N.). Elle offre un espace de développement complémentaire pour des programmes de locaux d'activités et de logistique.

La Baronne-Lingostière vise à devenir un pôle d'excellence agroalimentaire et horticole structuré autour de la nouvelle plateforme et de ses activités annexes de logistique tout en s'appuyant sur l'agriculture locale.

Cette opération bénéficie d'une approche environnementale et urbaine originale en s'appuyant sur la qualité paysagère et le centre urbain existant, renforcée par une offre de logements supplémentaires. Elle préfigure une nouvelle centralité en lien avec le quartier de Lingostière situé de l'autre côté du fleuve, sur la commune de Nice.

L'ensemble du projet vise à engager de façon opérationnelle la première étape d'une politique agricole renouvelée, en connectant la plateforme agroalimentaire et horticole à deux des trois sites expérimentaux prévus par la chambre d'agriculture sur les communes de Gattières et du Broc.



25 hectares
90%
136 000 m²
1 400

de foncier maîtrisé
par la puissance publique

de capacité constructible

emplois prévus à terme

Calendrier

- **2012**
Lancement consultation pour la réalisation de la plateforme agroalimentaire
- **2014**
Mise en service de l'échangeur desservant le site
- **2016**
Livraison de la plateforme agroalimentaire



Nice Stadium

Un Éco-stade multifonctionnel

En plein cœur de l'Éco-Vallée, le Nice Stadium associe un équipement sportif de grande qualité, une zone commerciale et culturelle et un éco-quartier innovant.

L'objectif du Nice Stadium est de doter la Métropole d'un équipement sportif structurant, contribuant à élargir son rayonnement à l'international et à maintenir au plus haut niveau son club résident. Ce projet, qui s'étend sur 14 hectares, participera à l'animation urbaine grâce à un programme commercial d'accompagnement et d'animation de 29 000 m².

Situé dans l'Éco-Vallée, il adopte une dimension environnementale forte par la mise en œuvre de technologies innovantes. Doté d'une charpente de couverture mixte alliant bois et métal, il offrira une économie de 3 000 tonnes de carbone par rapport à une structure classique. Son dispositif de climatisation naturelle permet de jouer avec les brises thermiques et naturelles de la plaine du Var et divisera par deux ses besoins énergétiques en ventilation. Ses panneaux

solaires lui permettront une éco-positivité énergétique. Sa couverture récupératrice d'eau de pluie (7 000 m³ récupérés par an) en fera le 1^{er} stade autonome en arrosage des pelouses et espaces verts. Enfin, une couverture par une membrane translucide permettra à la fois d'abriter tous les gradins, de diffuser une lumière naturelle tout en évitant les effets d'éblouissement et d'avoir un stade qui rayonne la nuit.

Les transports en commun seront privilégiés grâce à l'aménagement d'un site propre (T.C.S.P.), intégré à la voie de 40 mètres de large reliant Nice Méridia à Saint-Isidore. Les spectateurs pourront également utiliser la desserte train à partir de la gare de Lingostière.

Le groupement retenu pour la construction du stade est composé de l'équipe Vinci Concessions, Wilmotte & Associés, Caisse des Dépôts et Consignations, SEIEF.

35 000 places
 5 200 m² dédiés au Musée National du Sport pour le programme commercial
 29 000 m² d'accompagnement et d'animation
 7 000 m² d'espaces de réception

Calendrier prévisionnel

- **26 juillet 2011**
Obtention du permis de construire
- **1^{er} août 2011**
Début des travaux
- **Juin 2013**
Livraison du Nice Stadium



La Coulée Verte

Un parc urbain exceptionnel en cœur de Ville

La Coulée Verte offrira à Nice un véritable « poumon vert » à travers l'aménagement d'un espace de promenade et de loisirs en plein cœur de la ville. L'objectif est de ré-ouvrir la liaison naturelle qui mènera du pôle culturel jusqu'à la promenade des Anglais en redessinant symboliquement les méandres du fleuve du paillon à travers un parc urbain exceptionnel de 12 ha.

L'ancienne gare routière laissera place à une grande respiration remplaçant l'église du Vœu dans un vaste paysage urbain composé d'arbres, de fontaines et de belles pierres naturelles. La métamorphose se poursuivra en dégagant les façades des immeubles baroques de la vieille ville et l'architecture remarquable du lycée afin de recréer un lien avec la ville nouvelle. En lieu et place des anciens parkings, le projet réinvente un très vaste jardin méditerranéen, magnifique promenade verte offerte aux piétons.

De la place Masséna, les jardins inviteront les passants à la flânerie, aux jeux et à la promenade. L'espace Masséna offrira

8 000 m² libérés pour devenir la scène de grands événements populaires.

Enfin, le jardin Albert 1^{er} conclura ce lien retrouvé entre la ville terrienne et la ville marine, invitant à contempler le paysage extraordinaire de la Baie des Anges, symbole du rayonnement universel de Nice.

En attendant la livraison finale de la Coulée Verte en septembre 2013, une orangerie verra le jour dès le mois de mai 2012, face à l'église du Vœu. L'ensemble du projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et d'aménagement responsable, respectueuse des contraintes environnementales et permettant d'enrichir la biodiversité du site. Des techniques innovantes de gestion des énergies et de l'eau sont développées afin de limiter l'empreinte écologique de la Coulée Verte.

L'agence de paysagistes Pena & Pena a été sélectionnée comme maître d'œuvre du projet.

12 ha de parc urbain disponibles pour les grands événements
 8 000 m² arbres plantés sur l'esplanade de la Bourgada
 70 d'esplanade piétonne sur la Traverse de la Bourgada
 4 200 m²

Calendrier prévisionnel

- **Janvier 2011**
Début de la démolition de la gare routière
- **Septembre 2011**
Début des travaux d'aménagement
- **Mai 2012**
Livraison de l'orangerie sur la Traverse de la Bourgada
- **Septembre 2013**
Livraison de la « Coulée Verte »

La Gare du Sud

Un nouvel espace de vie

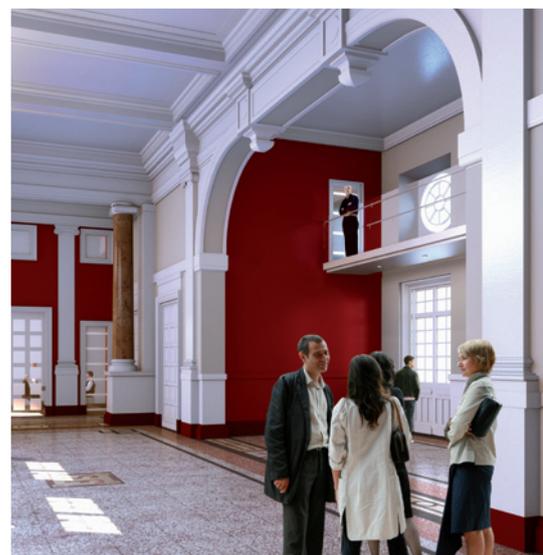
D'une surface d'environ 2 hectares située au centre-nord de la ville de Nice entre l'avenue Malausséna et la rue Alfred Binet dans le quartier Libération, le site de la Gare du Sud a vocation à devenir un nouveau pôle de développement et de rayonnement profitant des facteurs d'attractivité existants. L'objectif est de requalifier ce quartier tout en mettant en valeur son patrimoine historique et en offrant aux habitants des équipements publics d'animation et un lieu de vie agréable et attractif.

Le projet retenu est celui du groupement constitué de la société créée pour les besoins de l'opération la SCCV NICE GARE DU SUD et du cabinet d'architecture REICHEN et ROBERT & Associés. Il se caractérise par une démarche patrimoniale respectueuse de l'environnement de la composition urbaine, misant sur la revalorisation des bâtiments existants, la création d'espaces publics attrayants, véritables lieux de vie, ainsi que le développement d'un programme commercial.

Le projet comprend la réalisation d'ensembles immobiliers comprenant la requalification et le remontage de la halle aux trains de l'ancienne Gare du Sud qui ac-

cueillera principalement le marché couvert. Le projet retenu propose la conservation de la structure de la halle ainsi que la façade de l'ancien hôtel Riviera, en tant qu'éléments historiques du site. La halle est mise en valeur en dégagant tout autour des espaces publics. Des kiosques permanents viennent accompagner le flanc sud tout en laissant un espace de circulation piéton entre la halle et ces commerces. Des constructions neuves complètent et referment la composition en créant un front bâti sur la rue Binet : immeubles contemporains de logements avec commerces en rez-de-chaussée et intégrant les équipements publics au sud. L'îlot nord accueille le multiplexe qui s'insère derrière l'ancien hôtel Riviera. Deux axes piétonniers est/ouest assurent la liaison entre la gare des chemins de fer de Provence et l'avenue Malausséna.

La requalification et le réaménagement de l'ancien bâtiment des voyageurs de la Gare du Sud, dont les travaux ont été officiellement lancés le 10 février 2012, est principalement à destination de la médiathèque.



2 ha au cœur de la ville
25 600 m² de surface constructible
98 logements
167 logements en résidence étudiante
Multiplexe cinéma de 9 salles et 1 marché couvert
700 places de parking

Calendrier prévisionnel

- 1^{er} trimestre 2012
Démarrage des travaux
- 3^{ème} trimestre 2013
Livraison du bâtiment voyageurs
- 4^{ème} trimestre 2013
Livraison de la halle et du parking
- 4^{ème} trimestre 2014
Livraison de l'intégralité du projet

Métropole Nice Côte d'Azur, les 46 communes :

Aspremont, Bairols, Beaulieu-sur-Mer, Belvédère, Cagnes-sur-Mer, Cap d'Ail, Carros, Castagniers, Clans, Coaraze, Colomars, Duranus, Eze, Falcon, Ilonse, Isola, La Bollène-Vésubie, La Gaude, La Roquette-sur-Var, La Tour-sur-Tinée, La Trinité, Lantosque, Levens, Marie, Nice, Rimplas, Roquebillière, Roubion, Roure, Saint-André-de-la-Roche, Saint-Blaise, Saint-Dalmas-le-Selvage, Saint-Etienne-de-Tinée, Saint-Jean-Cap-Ferrat, Saint-Jeannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-du-Var, Saint-Martin-Vésubie, Saint-Sauveur-sur-Tinée, Tournefort, Tourette-Levens, Utelle, Valdeblore, Venanson, Vence, Villefranche-sur-Mer



CONTACTS PRESSE :

Emilie RUBEN
04 72 33 85 85

e.ruben@saatchi-lyon.com

Catherine GENTIL

catherine.gentil@epa-plaineduvar.com

Elodie CHING

elodie.ching@nicecotedazur.org